

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 76 (1967)
Heft: 7

Rubrik: Croix-Rouge internationale

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

rent aspects. Une telle recherche aura des répercussions fort lointaines.

— C'est dire, en résumé, que l'enquête, ou mieux l'Etude que vous menez depuis tantôt deux ans est extrêmement diversifiée. Mais l'on n'ignorait certainement pas, au départ, qu'une telle Etude aurait de nombreuses ramifications?

— Oui, car tant de problèmes s'imbriquent les uns dans les autres. Ainsi, une question, entre autres, que nous nous posions déjà au départ était celle-ci: de quel type de personnel auxiliaire devrions-nous pouvoir disposer aux côtés de l'infirmière, sans qu'il y ait de confusion entre la première et la seconde?

— Songe-t-on à ce propos à créer une nouvelle catégorie de personnel auxiliaire?

— Nous aimerions, oui, créer une

nouvelle catégorie de personnel auxiliaire pouvant remplacer d'une manière uniforme toutes les catégories reconnues ou non reconnues existant aujourd'hui et qui sont nombreuses et diverses selon les cantons. Il s'ensuit une confusion inévitable.

— L'Etude a un caractère national, ce qui représente un facteur des plus positifs.

— Et ses résultats finals seront utiles pour toute la Suisse, particulièrement pour les milieux hospitaliers si nous arrivons à donner des normes lors de la construction ou de l'agrandissement d'un établissement. En fait, il s'agit d'un travail qui se déroule parallèlement à la planification sanitaire entreprise à l'échelle cantonale et pour ce qui la concerne, la Croix-Rouge qui se préoccupe de la formation du personnel soignant sera intéressée en

premier chef de voir sous quelle forme il sera à l'avenir possible de développer les soins infirmiers dans leur ensemble ou de créer de nouvelles écoles d'infirmières ou d'auxiliaires. Dans le domaine infirmier comme dans tous les autres secteurs de l'économie il est nécessaire de sans cesse s'adapter. Tout, de nos jours, évolue si rapidement!

— Et à l'échelle internationale?

— L'OMS compte sur les résultats de notre Etude pour pouvoir, après cette expérience faite au cœur de l'Europe et dans une nation présentant trois types de culture — puisque les hôpitaux qui se sont prêtés à l'observation se trouvaient aussi bien en Suisse alémanique, qu'en Suisse romande et au Tessin, utiliser notre expérience pionnière au bénéfice d'autres pays.

Croix-Rouge internationale



La Croix-Rouge au Vietnam

Le Dr U.-G. Middendorp s'est rendu au Vietnam à la fin du mois de juin dernier, en qualité de délégué de la Croix-Rouge suisse. Il avait pour mission d'y faire le point sur l'activité que déploie l'équipe médicale suisse sur le plan sanitaire et de définir sur les lieux les diverses autres possibilités existantes d'intensifier notre aide. Au cours de sa mission, qui s'est étendue sur deux semaines, le Dr Middendorp eut de nombreux entretiens avec des représentants des autorités civiles et militaires. Il prit contact aussi avec la Croix-Rouge vietnamienne. Après avoir fait visite à l'équipe médicale suisse en poste à Kontum, il se rendit à Da Nang où

notre Société construit actuellement un pavillon pédiatrique en annexe à l'hôpital local. Le coût de cette réalisation est financé par des contributions de parrainages et une subvention de la Confédération.

Sur la base des propositions formulées par le Dr Middendorp, le Comité central de la Croix-Rouge suisse a décidé de poursuivre son aide au Vietnam-Sud, sous différentes formes, notamment:

L'équipe médicale suisse stationnée à Kontum et qui groupe actuellement 11 membres poursuivra son activité dans le service de chirurgie de l'hôpital civil de la ville, et continuera d'exploiter un dispensaire

destiné aux Montagnards. Un infirmier suisse attaché à ce dispensaire inculque par ailleurs des notions élémentaires d'hygiène et de soins aux malades à des Montagnards qui seront ainsi en mesure d'ouvrir des postes samaritains dans leurs villages retirés et isolés.

Le nouvel hôpital pédiatrique en voie d'achèvement de Da Nang offrira de la place à 100 enfants. Il sera desservi pendant un an par un pédiatre et trois infirmières suisses qui sont partis pour le Vietnam à fin septembre dernier. Cette équipe aura pour principal rôle d'assurer la formation ou le perfectionnement de personnel soignant indigène. Un cré-

dit de Fr. 160 000.— a été réservé pour cette action particulière, soit la mise à disposition pendant un an de personnel suisse affecté au nouvel hôpital pour enfants de Da Nang. Une somme de Fr. 75 000.— a par ailleurs été accordée à l'Orphelinat bouddhiste de Da Nang. Cette contribution sera réservée à l'aménagement intérieur d'un immeuble de construction récente et qui abritera des enfants orphelins hébergés provisoirement dans les camps de réfugiés.

La Croix-Rouge suisse participe également au programme d'entraide mis sur pied dans les environs de Kontum par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, en mettant notamment à la disposition partielle de cette dernière un membre de l'équipe suisse qui prête la main aux distributions de vivres et d'autres secours destinés aux réfugiés.

Un autre membre de l'équipe de la Croix-Rouge suisse consacre une partie de son temps à la réalisation d'un projet conçu par l'Aide suisse à l'étranger et qui consiste à créer dans les environs immédiats de Kontum un centre de formation pour l'élevage de volaille et les cultures potagères. Grâce à ce centre, il sera non seulement possible d'améliorer les conditions alimentaires des nombreux réfugiés Montagnards transférés récemment dans la région, mais aussi de renforcer les contacts entre les Vietnamiens et ce groupe ethnique sous-développé et non encore intégré que forment précisément les Montagnards. La Croix-Rouge vietnamienne est répondante du Centre dont la direction est assurée par un Comité de trois personnes, groupant le président de l'organisation Croix-Rouge régionale, le médecin-chef de la province qui est également spécialisé en matière d'élevage de volaille et le membre de l'équipe médicale de la Croix-Rouge suisse préposé à cette action particulière.

Selon le programme établi par l'Aide suisse à l'étranger, la ferme-école recevra pour des séjours de deux mois consécutifs des groupes de six à huit élèves — Montagnards et Vietnamiens — qui seront initiés à tous les travaux que nécessite un élevage de bêtes à plumes. A l'issue du cours, ils regagneront leurs villages avec 100 poules qu'ils auront élevées eux-mêmes jusque-là. Ils devront construire seuls un poulailler muni de toutes les installations nécessaires et recevront régulièrement la visite d'un dirigeant de la ferme-école. A leur tour, ils enseigneront l'élevage aux autres villageois qui sans devoir nécessairement suivre eux aussi le cours de deux mois auront la possibilité d'échanger leurs volailles contre des poules de meilleure race pour autant qu'ils acceptent d'être contrôlés et conseillés. Les bêtes de moins bonne race échangées seront

immédiatement mises sur le marché alimentaire. Un an après son entrée en fonction, la ferme-école devrait être en mesure de pourvoir par elle-même à son financement. De même, les cultures potagères devront-elles, en ce laps de temps, être développées de telle sorte que le produit de la production puisse contribuer au financement de l'entreprise.

A fin juin, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge a expédié à destination de Hanoï un envoi d'articles médicaux et d'instruments chirurgicaux d'une valeur de Fr. 92 000.—. Il s'agissait du premier envoi que la Ligue adressait à la République démocratique du Vietnam. Les cinq caisses contenant le matériel expédié, d'un poids total de 500 kg ont été acheminées par camion à Moscou, d'où elles ont été transportées jusqu'à Hanoï par les soins de la Croix-Rouge d'URSS. La Ligue a été en mesure d'acquérir ce matériel grâce aux nombreux dons en espèces qu'elle avait reçus à l'intention spécifique du Vietnam-Nord.

De son côté, la Croix-Rouge suisse est actuellement en pourparlers avec la Croix-Rouge de Hanoï au sujet de la fourniture d'instruments chirurgicaux, d'appareils et de produits chimiques, secours pour l'acquisition desquels une contribution fédérale est à disposition.

Deux équipes médicales déléguées en Nigéria

La guerre civile qui sévit en Nigéria depuis quelques mois déjà, a provoqué une situation d'urgence qui, au mois de juillet dernier, a incité le Comité international de la Croix-Rouge à demander à la Croix-Rouge suisse de déléguer dans ce pays deux équipes médicales dont le rôle consistera à secourir les victimes du conflit. La Croix-Rouge suisse, disposant à cet effet d'un don de la Confédération, a pu donner suite à cette requête. Deux chirurgiens, deux infirmiers et une infirmière narcotique engagés par ses soins pour une durée de trois mois sont actuellement en poste à Makurdi et à Lokoja.

Entrée en fonction du nouveau médecin en chef de l'UMS au Congo

Succédant au *Dr S. Burckhart* rentré au pays cet été, le *Dr Pierre Bühler* assume désormais la direction de l'UMS au Congo dont il faisait partie déjà depuis plusieurs mois.

Au cours des dernières semaines de sa mission au Congo, qui furent marquées par des troubles internes, le *Dr Burckhart* assumait également le rôle de délégué du Comité international de la Croix-Rouge.

Secours pour la Turquie atteinte par un nouveau tremblement de terre

Le 22 juillet 1967, soit à presque une année d'intervalle, l'Anatolie orientale a été victime d'un nouveau tremblement de terre qui a frappé 12 provinces et dont l'épicentre se trouvait à Pulumur, à mi-chemin entre Ankara et la frontière iranienne.

Le Croissant-Rouge turc envoya immédiatement sur place du personnel, un hôpital de campagne de 50 lits et six génératrices devant remplacer le courant électrique coupé, 500 tentes, 1000 couvertures, ainsi que de grandes quantités de vivres et d'eau potable.

Mais le 26 juillet, de nouvelles secousses telluriques affectaient à leur tour 18 autres villages. Devant l'ampleur de ce second désastre, survenant cinq jours après celui d'Adapazari, le Croissant-Rouge turc, ayant épuisé ses réserves, sollicita une aide internationale. Répondant à l'appel lancé par la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse, disposant à cet effet d'un important don privé et d'une contribution de Fr. 5000.— provenant de son Fonds des catastrophes, put envoyer d'urgence 1000 couvertures au Croissant-Rouge turc à Ankara. Ultérieurement, notre Société a fait parvenir encore à sa Société sœur de Turquie, un second important envoi de couvertures financé par une contribution fédérale au montant de Fr. 20 000.—.